



TATÈNE

Veuve TCHANCHET

Journal Satirique Illustré

PARAISSANT LE SAMEDI

ABONNEMENT
Six mois. . . fr. 2,50
Un an . . . fr. 5,00

POUR TOUT CE QUI CONCERNE LA REDACTION
ET L'ADMINISTRATION
S'adresser : 31, rue de l'Ouest, Liège.
Pour la Publicité : 16, rue Burenville.

ANNONCES
4^e page, la ligne . 0,30
3^e — réclame . . 0,50
2^e et 3^e dans le texte 2,00

Pangermanisme et Flamingantisme

Le pangermanisme et le flamingantisme ont des affinités touchantes. A quelques jours d'intervalle seulement, ils se sont manifestés de la plus curieuse — et de la plus délicate — façon.

Vous connaissez l'affaire Hauptmann qui, en ce moment, remue l'Allemagne littéraire.

Gerhardt Hauptmann, le grand écrivain allemand, avait fait une admirable pièce : « 1813 », où il s'était permis de présenter son héros, Napoléon, au milieu d'événements scrupuleusement historiques. L'œuvre fut jouée avec succès sur la scène de Breslau et, vraisemblablement, ce fut avec l'autorisation de Guillaume II, puisque l'auteur mettait en scène un Hohenzollern. D'ailleurs, ce fut sans doute pas du goût du Kronprinz et de la cabale pangermaniste qui l'entoure, car ceux-ci obtinrent de celui-ci une intervention auprès des autorités municipales de Breslau.

Menacée par l'héritier du trône de voir retirer son patronage à une exposition qu'elle prépare, la capitale de la Silésie, après une longue résistance, dut se résigner à faire interdire la pièce. Le motif invoqué ? Aucun qui soit bien net. Parce que, disent les uns, l'œuvre se terminait par un hymne à la Paix entre les Peuples. Parce que, avancent les autres, on osait y exalter une grande figure qui n'était pas celle d'un Hohenzollern.

La vérité est que l'Allemagne possède, comme la Belgique, un certain nombre de politiciens — ou politicaillons, faut-il dire plus justement — dont l'unique souci est de tout teindre de pangermanisme, comme chez nous, de flamingantisme. C'est leur seule raison d'être et on comprend qu'ils y tiennent.

Or, oser dire et écrire qu'il a pu y avoir ailleurs que dans la grande Allemagne, un homme de génie, qu'il existe d'autres races que la race germanique, c'est poser un acte presque de lèse-majesté. Le Kronprinz a sans doute estimé qu'il fallait être plus patriotard que son père, car il n'a pas craint de tenter un bluff qui aujourd'hui, du reste, le couvre de ridicule.

Peut-être avait-il cru faire quelque chose de *Kolossal*, en interdisant l'œuvre d'un des écrivains dont l'Allemagne s'honore à juste titre ? Il n'a été que grotesque, d'autant plus qu'on ne manque pas de rappeler à cette occasion un essai littéraire récent du jeune homme, mais fort malheureux et que, seule, la situation de l'auteur a préservé d'un jugement sévère.

Vous voyez difficilement, n'est-il pas vrai, en Belgique, un personnage princier s'instaurant censeur d'une œuvre littéraire ou historique et ordonnant à un directeur de théâtre de la supprimer de la scène, en plein succès ?

Nous n'en sommes pas encore là, évidemment, et cependant il s'est produit, dimanche, à l'Exposition de Gand, un incident qui montre que les Flamingants ne le cèdent en rien aux pangermanistes et que les uns et les autres sont bien conduits par le même esprit étroit et sectaire.

Vous avez lu l'inqualifiable manifestation, l'attentat artistique, qui s'est produit à la salle des fêtes, le soir de la visite royale, au cours de ce concert offert par le Commissaire général de la section française et où on avait réuni les plus grands artistes de l'Opéra, de l'Opéra-comique et de la Comédie française.

L'Affaire Hauptmann.



Gerhardt HAUPTMANN. — J'en demande pardon à votre Majesté ; mais la Cour d'Allemagne ne connaît pas un homme de guerre sans casque à pointe.

Soudain, sans motif, éclatèrent des huées et se firent entendre des coups de sifflets qui interrompirent le programme.

C'était une bande de flamingants qui, à l'instar des suffragettes anglaises, manifestaient en l'honneur de leur cause.

Il est vrai qu'à Gand, comme en Allemagne, il y eut d'énergiques protestations. On échangea des coups de poing, tout comme jadis, au même endroit, entre Carpentier et Wells, et l'organisateur de ce joli scandale, un médecin gantois, prit quelque chose pour son rhume.

Mais, dites-moi, que pensez-vous de l'aventure ?

J'imagine que les manifestants voulaient faire croire que l'exécution du « *Vlaamsche Leeuw* » par quelques braillards, est toujours plus intéressante que l'interprétation de n'importe quelle œuvre française, fusse même par une Delma ou un Noté.

Je sais que pareille chose sera difficile à faire admettre, mais n'est-ce pas trop déjà que des gens aient songé que c'était possible.

J'aime cette protestation au Sénat, à propos de ces faits, de M. Coppieters, sénateur socialiste pour Liège, et qui a déclaré que les manifestants gantois étaient désavoués également par les Flamands et par les flamingants, mais je n'en suis pas si sûr. En tous cas, qui est responsable d'avoir créé une atmosphère malsaine où a pu naître l'idée de l'organisation d'un incident pareil à celui de Gand, sinon les Flamands eux-mêmes et les politiciens qui les ont voulu flatter.

La prétention des Flamands de faire apprendre leur langue aux Wallons passionnés de la culture française, n'est pas différente de celle des Pangermanistes qui ne veulent pas qu'il y ait autre chose dans toute l'Allemagne que la culture prussienne. Et cette prétention, chez nous, se manifeste avec non moins d'ardeur qu'en Allemagne. Elle va, avec la complicité du gouvernement lui-même, non pas seulement jusqu'à chasser le français de l'école des Flamands, mais jusqu'à vouloir imposer le flamand en plein pays wallon, à propos de toutes les inscriptions officielles.

A Anvers et à Gand, on écouterait peut-être à un Allemand ou à un Anglais qui demande son chemin, mais quelqu'un de chez nous qui interrogeait en français, ne s'est-il pas vu répondre, l'autre jour, qu'il n'avait qu'à apprendre le flamand, s'il voulait voyager en Flandres.

C'est là que nous en sommes, à un moment où le bon Wallon songe à peine à se défendre contre la vague flamingante qui déjà l'a submergé à moitié.

Georges Curtius.



CHRONIQUE DE LA VIE MODERNE

DE L'IMPOT

Le lecteur m'excusera si, pour tenter cette démonstration, je le force à faire un petit déplacement. Je vais le transporter dans un monde imaginaire. Peut-être cela ne lui agréera-t-il guère, car ce voyage est devenu tellement banal que tout le monde le connaît et que plus personne ne s'y laisse prendre. Les mondes imaginaires sont un peu comme la Suisse des âmes. On en a véritablement abusé. Les poètes en première ligne, imités ensuite par une armée de penseurs, de philosophes, d'utopistes, y ont conduit des générations d'hommes, s'ingéniant à leur en faire admirer les beautés merveilleuses, les plaisirs divins, les voluptés nouvelles qu'on y rencontrait à foison. Au début, les diverses tentatives furent toutes couronnées de succès. Mais comme alors tous ceux qu'on lit, regarde ou écoute, du cuisinier, au barbouilleur, au conseiller municipal, s'avisèrent d'y envoyer leurs contemporains, la chose perdit de ses charmes. On en fut repu, blasé, on en avait jusque là et l'on peut dire que les derniers entrepreneurs d'excursions ex-terrestres, firent banqueroute. On constata, d'ailleurs, et c'était bien exact, qu'après tout rien ne vaut la réalité tangible et palpable de notre vieux globe.

Mais, Liégeois, ne nous a-t-on pas dit assez souvent qu'on ne peut être mieux qu'au sein de sa famille ?

Si je me résouds, aujourd'hui, à me hasarder dans cette dangereuse opération, c'est que tout m'y oblige. Songez donc, je veux, lecteur, vous conduire dans un pays où les contribuables acceptent sans rechigner les impôts que le Gouvernement gracieusement leur vote.

Je pense inutile de le chercher dans le territoire d'Europe, d'Asie et d'Amérique.

Ce lieu imaginaire était un riche petit pays entouré de voisins puissants et envieux, dont les désirs gourmands et mal dissimulés provoquaient la frayeur chez les indigènes. Ils tenaient à leur indépendance et désiraient la conserver, aussi la défense de la patrie était leur principale préoccupation. La sagesse, la vertu, l'amour du sol ancestral, l'obéissance aux lois, florissaient chez eux, comme les beaux-arts dans les villes italiennes à l'époque de la Renaissance. Chaque décision prise par la Chambre était respectée, chaque ordre exécuté sur-le-champ, chaque édit suivi à la lettre. On leur avait enseigné que les impôts subvenant aux besoins de la masse devaient être payés par la masse. Ainsi, ils considéraient comme un devoir civique capital de régler immédiatement leurs feuilles de contributions et de verser au Trésor public toutes les sommes qu'il exigeait. Là étaient inconnus ces importuns avis de premier ou dernier avertissement avant les poursuites judiciaires, cauchemars des gens de chez nous. Cependant, au fur et à mesure que les voisins modifiaient les armements, les députés augmentaient le budget de la défense nationale. Il y engouffraient des sommes folles. Les charges grossirent, les impôts succédèrent aux impôts, la liberté du peuple ne se lassa pas. De grands travaux furent organisés, des ouvrages admirables bâtis à grands frais. Des forts et des casernes pourvus d'appareils précis, solides, efficaces, furent installés et rendirent impossible l'envahissement du territoire. Malheureusement, dans la crainte de n'être pas assez fort, le petit pays, qui n'était plus riche, s'affaiblit petit à petit. La vie devint plus difficile, l'argent plus rare, l'existence plus coûteuse, l'impôt ne diminua point. Un jour, ce fut la misère et la faim. La population diminua car les hommes ne voulaient plus faire d'enfants et les femmes n'avaient plus de lait pour nourrir ceux qui vivaient. Quand les voisins déclarèrent la guerre, il n'y eut pas assez de bras pour manœuvrer les canons et porter les fusils. Les coupes non occupées ne purent tourner et arrêter la marche des troupes ennemies. Les ouvrages de défense furent détruits et le petit pays ravagé, dévasté, disparut de la carte des puissances.

Voilà, lecteur, l'histoire qui s'est passée dans ce monde imaginaire. Vous voyez, sa vie est pareille à la nôtre, c'est pour cela que je n'ai pas craint de vous y emmener.

Tcheuche.

TATENE AUX JEUX OLYMPIQUES

Naturellement que j'y suis-t-allée aux « Jeux Olympiques » de Tilff. D'abord j'ai toujours eu de l'amitié pour le fameux Olympe Gilbert, de la Meuse et du Billard, et je n'aurais garde de manquer l'occasion d'aller le voir jouer.

Mais, je m'avais trompée, da. Il n'y était pour rien et ce jour là, il n'avait pas voulu lâcher sa pêche à la sole-frite pour venir voir des beaux hommes.

Car la vérité, c'est que les Jeux Olympiques n'avaient rien à faire avec mon camarade, et que c'était purement comme qui dirait une exposition de beaux hommes.

C'était le *Vieux Journal*, à mon autre ami, Mossieu Pepinster, qui avait organisé l'affaire. Pourquoi ? Ça je ne sais pas, et le directeur Thuillier n'a jamais voulu le dire. Même que le plus beau de chez eux, Isi Collin, n'a jamais voulu se déshabiller comme les autres, pour qu'on voye s'il avait du nerf et de la poitrine.

De sorte que j'ai dû me rabattre sur les autres.

Il y avait quelques beaux hommes, ça je l'avoue; un Français, par exemple, avec « on cou comme ine bense » et qui pesait rien que 130 kilogram. On m'avait dit qu'il était le champion de l'écrasement de la buse, mais on avait oublié de mettre ce genre de concours là au programme. Sans doute que le prix des chapeaux a remonté et que ça aurait été trop cher pour la Plaine des Sports.

Enfin, on a fait autre chose : des courses au plus vite; un concours de grandeur ouisque c'est un nommé Heuse qui a eu le pompon; des sauts avec une perche, même que c'est bien pratique pour aller à la maraude par-dessus les haies; des concours à qui lance le plus loin un rond de..., enfin, un rond comme vous savez bien, mais qu'ils appellent un disque; et puis de la boxe.

Oui, de la boxe; et il y avait un noir nègue. Jamais, je n'ai tant vu suer que dans cette boxe là, mais ce n'est pas comme dans Carpentier-Wels, savez-vous.

Ici, quand y en avait un qui allait tomber de sa maclotte, il disait qu'il avait mal au ventre, et il allait s'asseoir un instant. Pendant ce temps, seul, l'arbitre, lui, continuait à transpirer. Et il fallait voir les dames, comme elles se plaisaient à voir les hommes se casser la g..., sauf respect. On voit bien que le féminisme fait du progrès. Moi ça ne m'intéresse plus, puisque je suis veuf de mon pauvre Tchanchet.

J'allais oublier un concours, où, il est vrai, y avait qu'un engagé, un nommé F. Doucet qui criait tout le temps dans un entonnoir. Il n'a fermé sa bouche que quand tout a été fini. C'est une sorte d'athlète qu'on appelle le « speaker ». C'est un genre anglais.

Mais je suis sûr que vous voudriez bien avoir mon avis sur les beaux hommes qui étaient là ?

Hum ! hum ! des forts, sûr qui en avait, mais c'est curieux, il leur manquait toujours quelque chose. Quand ils étaient avec des poitrines de lusque, ils avaient aussi des cagneuses jambes, vous savez bien, là, qu'un cochon passerait à travers; ou bien si ils montraient des grands forts bras avec des boules, ils avaient des ventres comme des tonneaux. Je m'arrête là. J'ai entendu dire qu'à Paris, on faisait un concours de l'athlète complet. Je voudrais bien voir ça. Enfin, à Tilff, je ne sais pas si les belles dames qui étaient là des tas avaient choisi leur affaire dans les concurrents, moi j'aurais préféré dans le Comité et, en tout bien tout honneur, s'entend, je me serais adjudgé rien que le Président M. Léonce Neef. Au moins j'en aurais eu pour mon argent.

Tatène.

CHRONIQUE RURALE

A HESTA

La cité des « *Pepin* » possède un grand nombre de « chochètés », car on n'ignore pas que le Wallon, en général (et le Herstalien en particulier) aime la coagulation systématique et universelle. Parmi ces « chochètés », se distingue par son ancienneté et sa sobriété, la « *Ligue herstalienne contre l'alcoolisme* ».

Cet intéressant groupement organise, en été, des excursions dans notre beau pays et, ce dimanche encore — pour fêter peut-être l'augmentation des droits sur l'alcool — il emmène ses adhérents dans la vallée de la Hoëgne. La circulaire relative à cette randonnée nous fait supposer que la dite *Ligue* a créé dans son sein (que je ne saurais voir) une section pour la réforme de l'orthographe.

En effet, le dernier paragraphe de la prose imagée et redondante du comité, est ainsi conçu avec péchés :

« Aussi espérons-nous que vous voudrez vous rendre compte de la renommée qu'ont acquise à si bons droits, ces « cites » d'une « poésie » si « réduisante ».

Evidemment, cette phrase si « poétique » mérite qu'on la « cite ». Un seul point m'a laissé rêveur : j'ignore quelle peut bien être la poésie « réduisante ». Il faudra que je consulte, là-dessus, mon ami le prince des poètes qui est très « Fort » en cette matière.

Mais ce n'est pas tout !

Le programme offre, dans son détail, d'alléchantes promesses. Citons notamment qu'à l'arrivée à Spa, dans un restaurant que nous ne nommerons pas (la réclame n'étant pas payée) on pourra, disent les organisateurs, « trouver tout ce qu'on veut à prix réduits ». Voilà, certes, une annonce qui permet tous les espoirs même chez des... abstinentes.

Il y a encore l'arrivée à Sart, au moulin Thorez « vert » 12 heures.

Comment : « vert » ; décidément, les membres du cercle, dans leur ardeur antialcoolique, ne peuvent voir ce mot sans le « mascâsser ».

En tout état de cause, nous souhaitons aux touristes beaucoup d'amusement. Autant même que nous en avons éprouvé à la lecture de leur charmante prose d'une « poésie si réduisante ».

Et nous formons des vœux ardents pour que de leurs efforts si méritoires, il en soit tenu compte dans l'eau-de-vie, pardon, dans l'autre vie !

Arsonye.



DANS LA GARDE



Les Chasseurs « indignes »

On se souvient qu'à la suite de menus incidents datant du 20 avril, et bien que le Conseil de Discipline de la garde ait réduit les faits à leur juste valeur, plusieurs gardes ont été « chassés » du bataillon des chasseurs à pied et versés dans les régiments de Bleus.

La lettre d'expulsion invoque l'article 57 du règlement organique du corps de volontaires et le major-commandant des chasseurs s'est conformé aux ordres reçus à ce propos du général commandant la garde de Liège.

Seulement la lettre d'expulsion contient un terme vraiment fort malheureux : elle dit que les chasseurs renvoyés sont *indignes* désormais, de faire partie du corps des « verts ».

Indignes, diable, c'est, en effet, un bien gros mot, d'autant plus que puisqu'on les verse dans les bataillons d'infanterie, il faut bien conclure que dans ceux-ci la *dignité* est comprise d'une toute autre façon.

Et ne voilà-t-il pas que les Bleus se fâchent, protestent et veulent savoir de quel bois ils sont faits, garde-civiquement parlant, bien entendu.

Ah ! Messieurs du Panache, vous croyez que le simple pousse-cailloux s'en fiche tant que cela ou du moins qu'on peut se fier de lui.

Or, il ne parle rien moins que d'en appeler au Ministre de l'Intérieur qui est, je crois, pour l'instant, M. Paul Berryer. Une pétition s'organise qui se couvre de signatures et dans laquelle on demande la différence essentielle qu'il y a entre la dignité des chasseurs-éclaireurs et celle de la modeste infanterie.

La Revue de la garde

La revue de la garde pal'ait, elle aussi, devoir donner l'essor à une protestation. Un officier en discussion avec un garde ne s'est-il pas écrié : « Allons, pas de rouspétance ici. Vous n'êtes pas à la Compagnie universitaire. »

Que se passe-t-il donc à la Compagnie universitaire ? L'anarchie, au moins, pour qu'un officier « pour rire » ait osé mettre en doute la discipline qui devrait y régner. Et comment ce « Bleu » peut-il être si bien au courant ? Il a dû au moins y avoir un fils, ou quelque parent, qui lui en a fait croire. Ou bien a-t-il voulu simplement dire que l'armée, c'est de la gnoqnote et que si la garde civique et lui en particulier n'étaient pas là, la défense nationale serait bien compromise !

Le *Revue* s'est, du reste, passée sans incident : Le général, lui-même, semblait avoir hâte d'en finir, au grand scandale de quelques officiers supérieurs.

Le colonel Vandenberg a pu, suivant son habitude, faire défiler son régiment devant le balcon où se tenait sa famille. Cela n'offrait, dimanche, aucun inconvénient, mais cette petite revue supplémentaire est moins drôle, lorsque, ainsi que cela se passa le dimanche précédent, il fait revenir les hommes dans cet unique but, de la lointaine plaine des manœuvres.

Enfin, Brocale XXXII et son major régulateur se sont conduits avec une dignité parfaite, encore qu'ils ne soient l'un et l'autre que dans l'infanterie... montée.

Service d'ordre ?

La garde civique est convoquée pour le jour de la Joyeuse Entrée des Souverains à Liège.

Des gardes nous demandent s'il faut considérer cet appel comme un service d'ordre, un service obligatoire.

En pareille circonstance, des gardes ont mis les gros bonnets en défi de les poursuivre et, en effet, on les a laissés en paix.

On croyait que cette fois la revue serait remplacée par cette exhibition qui serait devenue un service obligatoire, remplaçant une prise d'armes, mais la revue a eu lieu. Alors ? Faites quelque chose, Messieurs, pour honorer la petite reine, si douce, si menue et si bonne.

Et acclamez-la comme de simples citoyens qui auraient tenu à être au premier rang.

Brocale.

